

Descriptif Type

Revêtement de sol PVC acoustique U4 P3 en lés de 2 m

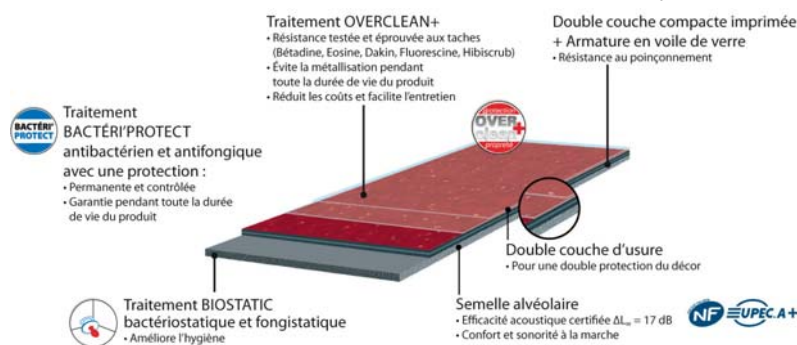
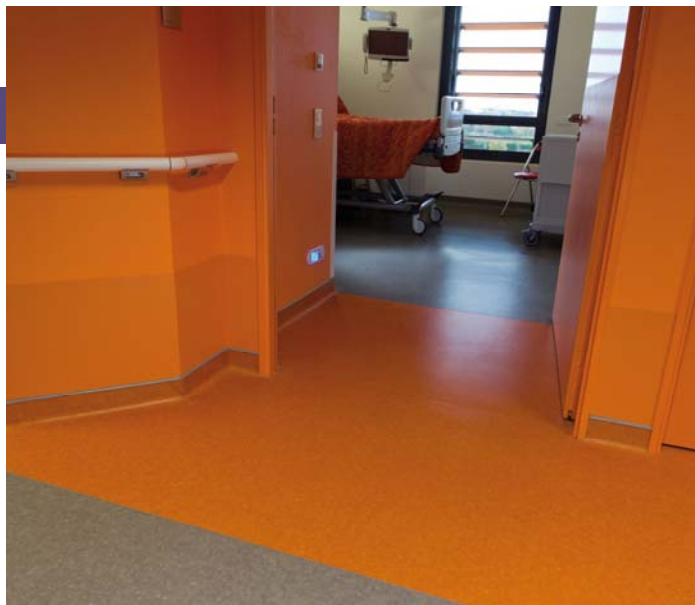
Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique certifié NF UPEC.A+ : 17 dB en lés de 2 m classé U4 P3 E2/3 C2 type SARLON QUARTZ OPUS.

Selon la norme NF EN 433, son poinçonnement rémanent moyen sera de 0,07 mm.

Il sera doté d'une couche d'usure compacte transparente, groupe T d'abrasion, et composé d'une double couche compacte armaturée sur dossier de mousse renforcée.

Le revêtement devra bénéficier d'un traitement de surface à base d'ions d'argent BACTERI'PROTECT, d'un traitement d'envers BIOSTATIC et d'une laque OVERCLEAN + évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et une résistance testée et éprouvée aux agents tâchant (type bêtaïne...).

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).



Caractéristiques techniques

SARLON QUARTZ Opus U4 3,35 mm LES de FORBO FLOORING SYSTEMS

Épaisseur	3,4 mm
Couche d'usure	0,90 mm
Masse surfacique totale	3150 kg/m ²
Résistance à l'abrasion	Groupe T
Classement UPEC	U4 P3 E2/3 C2
Certificat NF UPEC.A+	N° 304-005.4
Efficacité acoustique certifiée	$\Delta L_w = 17$ dB
Poinçonnement rémanent moyen	0,07 mm (exigence norme $\leq 0,20$ mm)
Réaction au feu	Bfl-s1 – Rapport du CSTB N° RA08-0423
Propriétés électrostatiques	Antistatique - Classe 1

Données environnementales

- FDES conforme à la norme NF P01-010 (à fournir)
- Taux d'émission de TVOC < 100 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH
- Composé de 50 % de matières provenant de ressources naturelles
- Recyclable à 100 %
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable

créons un environnement meilleur

Mode de pose & Entretien

Mode de pose :

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (type V22 ou Eco 22) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.2.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints soudés à chaud sur support bois

E2 : joints soudés à chaud sur support béton

E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives.

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant.

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes...

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

